

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Travaux Eclairage Public
Stade – Résidence Lacrouzette

N° AD-2026-05-11-19

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Madame le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 Avril 2026 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 17 Avril 2026, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la vétusté des luminaires Résidence Lacrouzette, ainsi que le dysfonctionnement de l'horloge de commande de l'éclairage du Stade Zizou Vidal

Considérant qu'il est prévu au budget 2026 les travaux du poste G3 pour l'éclairage public

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de la Société TRAVESSET, titulaire du marché d'éclairage public de la commune pour :

La fourniture et pose d'une horloge EPnrj de commande de l'éclairage du terrain synthétique pour un montant de 698.00 € HT

Le remplacement des luminaires globe par des luminaires Leds pour un montant de 1 114.00 € HT

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Fait à LESPIGNAN, le 11 Mai 2026

La Maire,



Géraldine ESCANDE-COLIN

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13 MAI 2026

ID : 034-213401359-20260511-AD2026_05_11_19-AR

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le

Et publication ou notification

Du

La Maire : 13 MAI 2026